

Diplôme

La Fédération Suisse des Avocats confère à

Me Lisa Locca

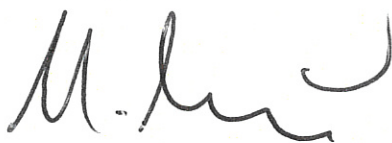
pour donner suite à la réussite de la formation en médiation FSA et
après avoir rempli l'ensemble des conditions prévues par le Règlement
des médiateurs FSA, le droit de porter le titre de

Médiatrice FSA

Berne, le 26 juin 2025

Au nom de la Fédération Suisse des Avocats

Le Président



Me Matthias Miescher

Le Président du comité
« Avocat·e·s spécialistes »
du Conseil de la FSA



Me Marc Labbé